

# Une politique fiscale innovante pour renforcer les places économique et industrielle de Suisse

Berne, 12 juin 2012

Communiqué

## Une politique fiscale innovante pour renforcer les places économique et industrielle de Suisse

Conférence de presse du groupe parlementaire « pour une fiscalité attractive en Suisse »

---

**Une politique fiscale sur le long terme est essentielle pour renforcer aussi bien la place économique que la place industrielle de la Suisse. C'est dans cette optique, qu'au printemps 2012, un groupe parlementaire « pour une fiscalité attractive en Suisse » s'est constitué avec dans ses rangs des représentants de l'ensemble des partis bourgeois. Il a tenu aujourd'hui une conférence de presse pour présenter ses propositions de réformes. Ces dernières permettront de renforcer la compétitivité de la Suisse et l'esprit d'innovation des entrepreneurs qui constituent les défis les plus urgents à relever.**

L'objectif principal de ce groupe est de maintenir l'attractivité fiscale de la Suisse. Pour la grande majorité des entrepreneurs, les impôts ne devraient pas augmenter, ils devraient même diminuer. Pour qu'une réforme du système fiscal soit acceptable il faut faire participer les cantons avec leur particularité.

Notre système fiscal subit aujourd'hui les pressions de l'UE en raison des particularités de l'imposition de certaines formes d'entreprises. La crise financière et économique a encore aggravé cette situation. La Suisse est contrainte de développer son système fiscal. Il faut le faire de manière originale en renforçant la compétitivité et l'esprit d'entreprise de la Suisse. Mais il faut aussi faire accepter notre fiscalité au niveau international.

Il s'agit de remplacer le système d'imposition privilégiée pour certaines sociétés (Holdings, sociétés mixtes, sociétés de domicile) par des nouvelles règles qui favorisent toutes les entreprises, sans discrimination. Les améliorations sur lesquelles se concentre le groupe parlementaire sont les déductions pour participation, la détaxation partielle des revenus d'intérêts au niveau du groupe et des déductions pour favoriser l'innovation. Il faut, en même temps, démanteler des obstacles qui existent depuis longtemps (par ex. les droits d'émissions et les impôts anticipés au sein des groupes).

La Suisse ne doit en aucun cas céder sur certains points dans les négociations avec l'UE au sujet du différend fiscal : il est important de ne pas reprendre le « EU Code of conduct » et de s'assurer un délai de transition pour les régimes cantonaux de 10 ans.

Notre système fiscal constitue notre plus sûr atout pour l'attractivité de notre activité économique. Une place attractive signifie emploi, rentrées fiscales et sécurité de notre bien-être social. Il est donc nécessaire d'agir rapidement.

---

### Contacts:

• CN Fulvio Pelli (PLR, TI)

• CN Peter Spuhler (UDC, TG)

• CN Daniel Fässler (PDC, AI)

• CN Urs Gasche (PBD, BE)

• CN Thomas Maier (Verts'lib, ZH)

• Noé Blancpain, chef de la communication du PLR, 078 748 61 63

• Philippe Miauton, porte-parole du PLR, 079 277 68 41

# Une politique fiscale innovante pour renforcer les places économique et industrielle de Suisse